



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DATE : 30 mars 2006

VERSION : 04

## 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

### 1.1. Identification du produit

Nom commercial : **EDITHERM PPE Collé**

### 1.2. Utilisation du produit

**Procédé d'isolation thermique par l'extérieur avec enduit mince sur polystyrène collé**

### 1.3. Identification de la Société

**Peintures Marius Dufour / Natec**

58/90 Bd Fifi Turin

BP 96

13 395 Marseille Cedex 10

Téléphone : 04.91.80.91.25

Télécopie : 01.91.25.92.72

### 1.4. Numéros de téléphone d'appel d'urgence

- Orfila (INRS) : 01.45.42.59.59

## 2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 2.1. Préparation

En phase aqueuse à base de résines de synthèse, de charges minérales et d'adjuvants.

### 2.2. Composants contribuant aux dangers

Nom chimique	Numéro CE	Numéro CAS	Classification	Concentration ou gamme de concentration %
Essence de térébenthine	232-350-7	8006-64-2	Xn.N R 10-20/21/22-36/38-43-51/53-65	0,1 < C < 1

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

### 3.1. Classification

Ce produit n'est pas classé dangereux conformément à la directive 1999/45 CE.

### 3.2. Effets néfastes pour la santé

Des allergies peuvent apparaître pour des sujets prédisposés suite à la présence d'essence de térébenthine.

### 3.3. Dangers physiques et chimiques

Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

### 3.4. Effets sur l'environnement

Non concerné.

## 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1. Après inhalation

Retirer le sujet de la zone de travail et le placer dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin si nécessaire.

### 4.2. Après contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvants organiques ou des diluants.

### 4.3. Après contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 mn et consulter un ophtalmologiste si nécessaire.

### 4.4. Après ingestion

Rincer immédiatement la bouche. Consulter un médecin.

**5**

**MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Tous les moyens classiques

**5.2. Produits de décomposition dangereux**

Décomposition thermique à partir de 200 °C.

Formation de CO, CO2...

**5.3. Equipement de protection spécial**

Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

**6**

**MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1. Précautions individuelles**

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter autant que possible les écoulements en milieu naturel

**6.3. Méthode de nettoyage**

Récupérer le maximum et laver abondamment à l'eau.

**7**

**MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1. Manipulation**

Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Ne pas détériorer l'emballage.

**7.2. Stockage**

Local aéré et tempéré 5 à 35° C.

Protéger du gel et du rayonnement solaire direct.

Conserver en position verticale, dans l'emballage d'origine fermé

**8**

**CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. Valeurs limites d'exposition**

Non concerné

**8.2. Protection individuelle**

**Protection respiratoire:** Uniquement si travail dans un espace confiné.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité

**Protection des mains:** Porter des gants de protection

**Protection de la peau :** Porter des vêtements à manches longues.

**Mesures d'hygiène:** Ne pas manger, ne pas boire sur le lieu de travail.

**9**

**PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect :	Liquide plus ou moins pâteux.
Couleur :	blanche ou autre
Odeur :	Faible.
Masse volumique à 20° C :	voir fiche technique
pH :	# 7,5
Point d'éclair :	non applicable
Solubilité :	Diluable dans l'eau.

**10**

**STABILITE ET REACTIVITE**

**10.1. Stabilité**

Stable dans les conditions normales d'emploi.

Craint le gel et une température supérieure à 35 ° C.

**10.2. Produits de décomposition dangereux**

Décomposition thermique à partir de 200 °C.

Formation de CO, CO2...

**11**

**INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Pas de toxicité aiguë ou chronique connue

**12**

**INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**12.1. Effets sur l'environnement**

Non connu

Par précaution: ne pas déverser dans la milieu naturel

**13**

**CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Respecter la réglementation locale. Diriger les reliquats et les emballages souillés dans une station agréée.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

**14**

**INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU : non concerné.

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

**15**

**INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.**

Contient de l'essence de térébenthine . Peut déclencher une réaction allergique.

**16**

**AUTRES INFORMATIONS**

**16.1. Présentation de la fiche**

Conforme à la norme NF ISO 11014-1.

Les chapitres révisés sont repérés par ☞ .

Phrases de risques associées aux composants contribuant aux dangers (rubrique 2)

R 10 Inflammable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**16.2. Conseils relatifs à la formation**

Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée.

Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.